

INSPECTER LES FILTRES À PARTICULES AVEC UN NOUVEAU COMPTEUR DE PARTICULES

Depuis le 1er juillet 2022, l'inspection des véhicules diesel équipés de moteurs Euro 5 ou Euro 6 nécessite l'utilisation d'un compteur de particules pour vérifier le bon fonctionnement du filtre à particules intégré dans l'échappement. Ce test sert à lutter contre la fraude des filtres à particules et à améliorer la qualité de l'air. Bien entendu, les garagistes peuvent également utiliser ces dispositifs comme un service supplémentaire, avant le contrôle technique. Metalced distribue les appareils AEM de TEN.



Filip Troubleyn de Metalced et Patrick Andriessen de TEN font la démonstration du nouvel appareil AEM

IMPLIQUÉ DÈS LE DÉBUT

Depuis 1985, TEN (Test Equipment Netherlands) est une entreprise spécialisée dans la fabrication d'équipements de mesure destinés aux centres d'inspection automobile. L'appareil AEM qui mesure les particules à l'émission des moteurs diesel est le dernier ajout dans leur gamme. "Avant de développer ce système, nous avons siégé, en tant que fabricant de machines, avec des professeurs et des laboratoires de métrologie au sein du groupe de travail international NPTI, qui signifie New Periodical Technical Inspection. Ensemble, nous avons passé ces dernières années à définir un ensemble de souhaits et d'exigences pour le nouveau test du compteur de particules sur les véhicules diesel, qui remplacera la mesure traditionnelle de la suie. Les États membres peuvent maintenant implémenter ces conseils dans leur législation", déclare Patrick Andriessen, directeur de TEN."

CHEF DE FILE

Il n'existe pas encore de réglementation européenne pour ce type d'équipement, mais en Belgique, un compteur de particules doit désormais être utilisé lors du contrôle des véhicules diesel. Ce faisant, deux limites sont fixées dans notre pays: en cas de dépassement du seuil de 250.000 particules par cm^3 , le centre d'inspection automobile émet un avertissement; à partir de 1.000.000 de particules par cm^3 , le refus est effectif.

Notre pays est ainsi en première ligne pour mettre fin à la fraude généralisée des filtres à particules et contribuer à une meilleure qualité de l'air. En effet, le dépassement de ces valeurs mesurées peut s'expliquer par le fait que le filtre n'a pas le temps de se régénérer pendant les courts trajets, mais aussi par le fait que le filtre a été retiré afin de réduire la consommation de carburant, ou qu'un choc a provoqué une fissure dans le filtre, après quoi il n'a

pas été remplacé. Il en résulte, bien sûr, une augmentation des émissions de particules, qui sont nocives pour l'homme et l'environnement.

Le bon fonctionnement ou la présence d'un filtre à particules ne pouvait pas être vérifié correctement avec la mesure existante de la suie, qui date des années 1990. C'est désormais possible grâce aux compteurs de particules fines de TEN, qui permettent soudainement aussi l'application.

ÉGALEMENT POUR LES GARAGISTES

Quelque 80% des centres d'inspection automobile en Flandre et à Bruxelles utilisent désormais un compteur de particules fines de TEN. Bien entendu, les garagistes peuvent également acquérir un tel compteur pour effectuer une pré-inspection pour leurs clients.

"La mesure des particules est ici basée sur le principe de la charge par diffusion, qui se



Pour les garagistes, il existe une version distincte de l'appareil, dont les mesures sont toutefois identiques à celles des appareils destinés aux centres d'inspection automobile

produit lorsque le moteur tourne au ralenti. L'appareil est donc robuste et la mesure est précise. En outre, l'appareil est très facile à utiliser, car l'écran vous guide pas à pas dans la procédure de mesure. Une version distincte a même été développée pour le groupe cible des garagistes, permettant d'imprimer les résultats des mesures pour le

conducteur", explique Filip Troubleyn de Metalced. Ils distribuent les appareils en Belgique et effectuent également les étalonnages périodiques. Le remplacement des filtres à l'arrière de l'appareil peut alors être effectué par l'utilisateur lui-même.

"Plus important encore, l'appareil est déjà préparé pour les mesures des véhicules à

moteur à essence. Une fois les limites fixées, l'appareil est immédiatement prêt à le faire après une mise à jour du logiciel", explique Troubleyn.

Vous souhaitez plus d'informations sur le compteur de particules de TEN?

Contactez Filip Troubleyn:
filip.troubleyn@metalced.be –
0496 59 07 12.



L'appareil est très facile à utiliser et à entretenir. Un chariot mobile, sur lequel vous pouvez placer le compteur de particules, est également disponible

À PROPOS DE METALCED

Metalced est un fournisseur (total) d'équipements pour les garages de voitures et de camions, les centres de pneus et les ateliers de carrosserie en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg. Ou plutôt, Metalced fournit une gamme étendue d'équipements pour tous les ateliers où on travaille sur des véhicules. De la livraison et de l'installation d'un équipement spécifique à l'aménagement complet de l'atelier. Une excellente équipe commerciale et un département de service idem en Flandre (Kontich) et en Wallonie (Jodoigne) permettent de conseiller correctement les clients et d'assurer un service après-vente adéquat.



METALCED
MEHELSESTEENWEG 307
2550 KONTICH
+3234577878
info@metalced.be
www.metalced.be